

CAMPAGNE NATIONALE DE PRELEVEMENT SILICE

Les 17 étapes clés pour réaliser une campagne de mesurages

1- Connaître la réglementation relative à l'exposition aux poussières de silice cristalline	Arrêté du 26 octobre 2020	S'INFORMER
2- Prendre connaissance des documents mis à disposition sur la plate-forme « campagne silice »	Site Internet	
3- D'après la liste, choisir les tâches éligibles pour des prélèvements	Liste des tâches	
4- S'inscrire en ligne à la campagne et désigner les tâches et si possible le chantier de prélèvement, une inscription par tâche	Formulaire	PLANIFIER
5- Rassembler les éléments concernant les méthodologies de travail sur chaque tâche (matériels, moyens de protection collective, etc.)	Cahier des charges	
6- Prendre contact avec un laboratoire référencé et demander un devis (cf. chapitre nature des prélèvements à réaliser du cahier des charges)	Cahier des charges Liste des laboratoires	
7- Passer la commande au laboratoire choisi, une fois le devis obtenu	Grille tarifaire	S'ENGAGER
8- Prévenir l'OPPBTP afin d'organiser la supervision – prévoir un délai de 15 jours avant la date du chantier	Courriel OPPBTP	
9- Répondre à l'enquête préliminaire adressée par le laboratoire	Fiche enquête préliminaire	
10- Prévoir l'intervention de(s) prélèvement(s) avec le laboratoire et l'OPPBTP	Liste des laboratoires Courriel OPPBTP	
11- Vérifier l'application des bonnes pratiques existantes et complétées par la campagne nationale	Rapport OPPBTP , Site INRS , FNTF	
12- REALISATION DES PRELEVEMENTS SUR LE CHANTIER		
13- Réceptionner le rapport d'analyse et d'interprétation, la fiche enquête et les envoyer par courriel à l'OPPBTP	Courriel OPPBTP	ANALYSER
14- Consulter les résultats anonymisés de l'ensemble des entreprises participantes sur le portail dédié avec un accès réservé	Page dédiée à venir	
15- Demander la prise en charge partielle de vos frais auprès de la FNTF avec les pièces justificatives ; envoyer l'ensemble à la FNTF et l'OPPBTP	Formulaire FNTF Courriels FNTF et OPPBTP	AGIR
16- Utiliser les résultats pour mettre à jour les analyses de risques et pour améliorer les conditions de travail des salariés	Réalisez votre évaluation des risques	
17- Communiquer auprès des salariés sur les méthodes à suivre, les protections collectives et/ou individuelles à mettre en place	Voir guides et fiches issus du GT de la convention FNTF	